



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements

Question écrite n° 105574

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative de bien vouloir lui faire part du nombre d'établissements d'enseignement privés, sous contrat et hors contrat, situés en réseaux ambition réussite en France.

Texte de la réponse

Conformément à l'arrêté du 2 octobre 2008 fixant la liste des collèges privés des réseaux « ambition réussite », 12 établissements d'enseignement privés sous contrat sont labellisés « ambition réussite », implantés au sein de 7 académies. Il s'agit des établissements et des académies suivants : académie d'Aix-Marseille ; collège privé Saint-Mauront - Marseille ; collège privé Saint-Joseph - Marseille ; collège privé Belsunce - Marseille ; académie d'Amiens ; collège privé Marcel-Callo - Cempuis ; académie de Bordeaux ; collège privé Saint-Joseph (fondation d'Auteuil) - Blanquefort ; académie de Clermont-Ferrand ; Saint-Joseph - Mayet-de-Montagne ; académie de Lille ; collège privé Saint-Vincent - Denain ; académie de Rennes ; collège privé Saint-Michel - Priziac ; collège privé Saint-Joseph - Martigne-Ferchaud ; académie de Versailles ; collège privé Saint-Louis - Bonnières-sur-Seine ; collège privé Saint-Philippe (fondation d'Auteuil) - Meudon ; collège privé Saint-Pie X (fondation d'Auteuil) - Domont.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105574

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3835

Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9163